



Est il possible d obtenir la garde exclusive

Par **Ferapoti**, le **01/04/2019** à **10:08**

Bonjour ,

Est il possible d obtenir la garde exclusive quand un père ne s'occupe pas de son enfant ? Il a organisé son insolvabilité dans le but de ne payer aucune pension alimentaire etc ... la liste est longue . Son but est juste de nuire.

Il est tellement malin que la justice ne s en est même pas rendu compte malgré toutes les preuves à l appui.

Mon enfant ne veut plus le voir également. Il ne veut pas qu'on l oblige à voir son père.
Comment faire ds un tel cas?

Merci d avance

Par **youris**, le **01/04/2019** à **10:34**

bonjour,

vous saisissez le JAF en amenant les preuves concernant le comportement du père de votre enfant.

il existe des droits de visite médiatisés.

salutations